



Vue aérienne
de Marmande,
sous-préfecture
du Lot-et-Garonne.

Shutterstock

Pour répondre à la chute de la natalité, enrayons le déclin des sous-préfectures

LE POINT DE VUE
de Fabien Verdier
et Antoine Schwoerer

Et si la réponse à la crise démographique s'appelait Montluçon, Neufchâteau ou Marmande ? Il est temps d'inverser trente ans de politique d'aménagement du territoire en faveur de métropoles sursaturées, et d'investir à nouveau dans les villes de taille moyenne.

Les non-choix d'aménagement du territoire des trente dernières années tiennent en une formule terrible : « on s'est déserté ». Par dogme comptable et culte de l'économie d'échelle, la puissance publique et les investissements privés ont concentré les emplois qualifiés, les sièges sociaux, les grandes écoles, les CHU et la programmation culturelle dans une poignée de métropoles hypercentralisées, qui sont surdensifiées, avec de très forts désagréments. Le prix du logement est ainsi passé d'environ 25 % à plus de 32 % du revenu des ménages.

Ce modèle n'est pas neutre. Il s'est traduit par un exode rural inédit de diplômés, contraints de s'entasser dans des hubs urbains sursaturés. Or, ce mode de vie métropolitain se révèle structurellement hostile à la natalité, à l'accès à la propriété, à la qualité de vie.

Pendant ce temps, la France des 235 villes de sous-préfectures a été sommée de gérer et subir son propre déclin. On a laissé ces bassins de vie se vider de leurs cadres, de leurs médecins, de leurs services, de leurs vies. Le symbole de ce renoncement est la fermeture méthodique des maternités : Figeac, Châteaudun, Saint-Claude, ou encore

les menaces sur Autun et Saint-Amand-Montrond.

Cela a certainement contribué (avec d'autres facteurs) à ce que le taux de mortalité infantile atteigne désormais en France 4,1 décès pour 1.000 naissances (contre 3,5 auparavant). La France se classe désormais 23^e sur 27 pays européens (contre 3^e en 2000). Les témoignages d'accouchements par les ambulanciers, les pompiers, les citoyens sur la route ou à domicile sont malheureusement trop fréquents.

Ils ont traité ces bassins de vie comme des variables d'ajustement, des espaces périphériques qui « coûtent » à la collectivité. Ils leur ont ainsi enjoint et signifié une pro-

Si nous voulons redonner la possibilité matérielle d'avoir des enfants, il faut offrir le choix de vivre et de travailler hors des métropoles.

fonde relégation spatiale et géographique, donc politique.

Cette lecture est historiquement et économiquement fautive. Nos villes de sous-préfectures ne constituent pas le problème, elles forment la solution. Elles disposent aujourd'hui de « coûts de sous-activité » qui pèsent sur les finances nationales, mais qui constituent en réalité un formidable levier de rebond. Depuis les années 1980, nombre d'entre elles ont perdu jusqu'à 30 % de leur population. Montluçon est passée de 50.000 à 32.000 habitants. Pourtant, les infrastructures sont là, prêtes à l'emploi : théâtres, piscines, lycées, médiathèques et réseaux de transport. Ces équipements publics sont sous-utilisés.

En accueillant de nouvelles populations, nous abaïssons les externalités négatives des métropoles surchauffées et nous optimisons des investissements déjà consentis.

Cercle vertueux

Pour y parvenir, la réponse doit être territoriale, industrielle et éducative. Si nous voulons redonner la possibilité matérielle d'avoir des enfants, il faut offrir le choix de vivre et de travailler hors des métropoles. Cela impose une stratégie de rupture : accorder à chaque ville de sous-préfecture un droit à cons-

truire pour le développement industriel et la souveraineté numérique (manufacture, intelligence artificielle, centres de données, aéronautique, santé, défense, pharmacie, universités d'excellence...). Ce déploiement économique doit s'accompagner de l'implantation de formations bac +5 et bac +8 afin de fixer les talents et de redistribuer les compétences sur l'ensemble du territoire de la République française.

En réindustrialisant ces terroirs ancestraux (Rochefort et sa corderie royale, Châteaudun, Sedan, Verdun, etc.), nous déclenchons un cercle vertueux : hausse de la richesse par habitant, accroissement du PIB par bassin de vie de sous-préfecture, dynamisation de l'industrie puis de l'économie présente et des commerces de proximité, et accès à un système de prix immobiliers radicalement plus bas. Plus solides financièrement grâce aux recettes économiques locales, ces municipalités pourront de nouveau financer leurs politiques sportives, culturelles et sociales.

Bien sûr, l'approche doit être géographique et respecter les contraintes locales. Mais l'objectif politique reste le même : refaire nation sur tout le territoire de la République.

Rouvrir les maternités de notre

pays n'est pas une posture nostalgique. C'est un acte de foi dans l'avenir. Avec les créations d'emplois et l'arrivée de jeunes familles, nos villes de sous-préfectures sont belles et disposent de tous les atouts pour soutenir la croissance de la France, la renaissance de celle-ci. C'est signifier aux 12 millions de citoyens qui font vivre ces arrondissements qu'y naître est légitime, qu'y rester est envisageable, et que s'y épanouir est pleinement réalisable. Chaque Française doit se situer à 25 minutes au plus d'une maternité.

À l'aube de l'échéance présidentielle de 2027, les candidats doivent se saisir prioritairement de cette urgence politique. La réponse à la crise démographique et démocratique s'appelle Montluçon, Châteaudun, Marmande, Neufchâteau, La Tour-du-Pin ou Segré-en-Anjou Bleu. Changons de stratégie et de perspective : redéveloppons puissamment et rapidement les villes de sous-préfectures. Il y va de l'avenir de notre pays.

Fabien Verdier, ancien maire de Châteaudun, est le président de l'association Mouvement pour le développement des villes sous-préfectures. **Antoine Schwoerer**, ancien conseiller ministériel, en est le secrétaire général adjoint.